

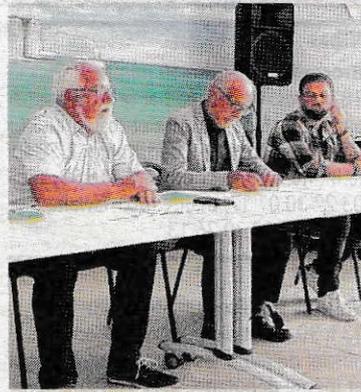
AULT

Courrier Picard 16 Juin 2022

Circulation et stationnement en question

La municipalité a organisé une réunion avec les commerçants aultois, pour répondre à leurs interrogations sur le stationnement et la circulation dans le centre-bourg. Les travaux d'aménagement arrivent à leur terme, en période d'afflux touristique. Concernant le stationnement, une zone bleue a été instaurée dans la Grande-Rue, de la pharmacie à l'ancien casino, avec durée limitée à 1 h 30. Le but, a rappelé le maire, Marcel Le Moigne, est d'éviter les voitures ventouses.

Des emplacements pour personnes handicapées seront tracés, ainsi que des places-minute, près de la pharmacie et de la boulangerie. Il est envisagé aussi de fournir un badge de stationnement par commerçant. Le dispositif, appli-



Le maire a répondu aux interrogations des commerçants.

cable du 15 juin au 15 septembre, sera testé cette année, puis reconduit ou non. « Le nombre de visiteurs a augmenté, le nombre de

places de parking a diminué », assurent des commerçants. Selon la municipalité, il est sensiblement le même qu'avant les travaux, voire supérieur. Et la création de places pour les motos pourrait être envisagée.

Autre sujet : la vitesse, avec le passage en zone 30 du village, voire en zone 20 dans certaines rues à circulation difficile. La rue d'Eu pourrait être remise en double sens, pour améliorer les flux et casser la vitesse, avec en plus la création d'un passage piétons.

Au programme également : sécuriser la descente des bus, revoir l'accès aux toilettes publiques, matérialiser les terrasses des commerces, poser des bacs à fleurs, et ajouter des zones de recharge pour véhicules électriques. ■